26 mai 1983

Pouvoir d'emprunt

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre, je vous prie.

M. Wright: Monsieur le Président, sans trop d'imagination, on sait ce que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) excelle à lancer.

M. Whelan: Au moins ça ferait pousser quelque chose, mais vous ne pouvez pas en dire autant.

M. Wright: Ce qu'il dit à propos du président de la Banque de Cologne c'est de la bouillie pour les chats.

M. Whelan: Je n'essaierais pas de donner de votre bouillie à mes chats.

M. Wright: Il sait qu'aucun ambassadeur du Canada en Europe, aux États-Unis ou dans n'importe quel pays occidental ne serait d'accord avec ce qu'il vient de dire. Il sait ou devrait savoir que les rapports, sous forme écrite ou orale, que nous recevons de nos ambassadeurs ont signalé le problème, car les financiers étrangers ne sont pas disposés à investir leur argent chez nous.

Le ministre de l'Agriculture s'intéresse aux chiffres. Il devrait savoir que les Allemands ont investi 6.8 milliards de dollars aux États-Unis l'an dernier. Si le ministre est si brillant et s'il est au courant de ce qui se passe, il devrait pouvoir nous dire combien de capitaux sont entrés au Canada. Pas beaucoup, je peux le lui affirmer. Il peut bien nous dire que certaines personnes lui ont affirmé que nous vivons dans un pays formidable, mais ce n'est pas vrai. Il ne peut prouver ce qu'il avance.

Tant que nous ne nous serons pas débarrassés de la Politique énergétique nationale et de l'AEIE, nous ne réussirons pas à attirer les investisseurs étrangers.

M. le vice-président: Sauf erreur, il me semble que le temps de parole du député est écoulé.

M. Taylor: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le député de Calgary-Nord (M. Wright) a été interrompu par le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). On ne fera sûrement pas entrer cette interruption dans son temps de parole.

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se pronon-

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur le Président, il a pu vous sembler, de votre position avantageuse, que les députés siégeant à votre droite étaient prêts à se prononcer avant même que ne commence le débat. C'est le côté de la Chambre où siègent les moutons. On leur a dit d'être présents aujourd'hui mais non d'intervenir dans le débat puisqu'il ne s'agit après tout que d'un projet de loi tout mince. Je l'ai à la main. Il est malheureux que les caméras automatiques ne puissent pas balayer la Chambre. Les Canadiens qui suivent le débat à la télévision seront sans doute intéressés d'apprendre que nous discutons du projet de loi C-151 tendant à donner au gouvernement le pouvoir d'emprunter en notre nom «les sommes nécessaires, jusqu'à concurrence de quatorze milliards sept cents millions de dollars, à la réalisation de travaux publics et à des fins diverses». Nous permettons au gouvernement de dépenser ce montant en notre nom et de signer au nom des contribuables canadiens les effets négociables qui seront lancés sur les marchés du monde entier et que les contribuables canadiens devront rembourser à un moment donné.

Si les caméras pouvaient balayer la Chambre, elles montreraient cinq libéraux, dont aucun n'est intervenu dans le débat pour expliquer pourquoi . . . M. Whelan: Oh, oh!

M. Oberle: Si le ministre de l'Agriculture m'interrompt . . .

M. Whelan: Qu'est-ce que vous allez faire?

M. Oberle: Il va sûrement éviter de le faire, car il est un de mes meilleurs amis. Sa voix fait penser à une corne de brume, dont il ne se sert que quand il a des maux d'estomac, qui sont en général déclenchés par l'intervention d'un autre député.

Les Canadiens apprécieront sûrement la situation dans laquelle nous nous trouvons, car ils connaissent trop bien les abus fiscaux. Ils savent qu'en général, les promesses d'aujourd'hui se transforment en impôts par la suite. Les contribuables, qu'ils soient ou non chefs d'une petite ou d'une moyenne entreprise savent qu'il va falloir combler le déficit à coups d'impôts. Les Canadiens sont habitués à voir le gouvernement fédéral réviser ses prévisions économiques presque tous les trois mois.

En l'espace de deux ans, le déficit qui avait été établi à 11 milliards a atteint 19.8 milliards. Il a presque doublé. Et ce n'était qu'une simple erreur de calcul, monsieur le Président.

Pour ceux qui ne sauraient pas ce que représente un milliard de dollars, monsieur le Président, je leur signale que cela correspond à 1,000 millions. Un milliard en coupures de un dollar, cela représente une pile de 85 milles de hauteur. Un député a lancé un jour: «Qu'est-ce qu'un million?» C'était beaucoup d'argent quand le gouvernement a pris le pouvoir. Je dis bien «pris le pouvoir» parce que les Canadiens et le Parlement n'ont plus aucun pouvoir. Le gouvernement les en a complètement privés. Quand il a pris le pouvoir le montant du budget total des dépenses qu'il soumettait à la Chambre représentait un tiers du montant actuel du seul déficit. De \$11 milliards, le déficit est passé à 19 milliards puis à 24 milliards et on s'attend maintenant à ce qu'il atteigne 31 milliards. On pourrait se dire que ce n'est pas important, puisque nous connaissons des difficultés économiques. Nous avons pris toutes sortes d'engagements sur le plan social que nous ne pouvons renier. Les paiements au titre de l'assurance-chômage s'élèvent à 12 milliards cette année, sans parler des engagements financiers légaux du gouvernement fédéral envers les provinces qu'il ne peut renégocier. C'est pour cette raison que le déficit augmente.

• (1650)

Il y a un autre moyen de rembourser les emprunts que d'augmenter les impôts par la suite. Il suffit de profiter de l'inflation. Tous les gouvernements de l'acabit du nôtre sont tout à fait habitués à user de ce stratagème. Il suffit de dépenser pour ensuite laisser le dollar se dévaluer pour rembourser nos dettes avec une monnaie dévaluée. Malheureusement, non seulement les gouvernements se font des illusions, mais ils escroquent les bénéficiaires de la pension de vieillesse et les personnes à revenu fixe qui dépendent du gouvernement pour leur subsistance. On leur donne des dollars dévalués. Avec un taux d'inflation de 10 p. 100, les retraités qui imaginent qu'ils touchent chaque mois une pension de \$480 reçoivent en réalité une pension dévaluée de 10 p. 100. Le contrat social est respecté, mais le gouvernement les escroque d'une somme importante. C'est encore pire pour les fonctionnaires par exemple qui